



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 04 avril 2014

Ouverture de séance à : 19h25

PRESENTS

Laurent RACHET	Président
Marie-Noëlle RENARD	Trésorière
Albert CELSAN	Vice-Président
Martine PLEUT	Secrétaire
Céline VARON	Secrétaire adjointe
Jean-Marc SIOMSI	Directeur Technique
Emmanuelle ROLLAND	
Gilles ALMASIO	Responsable Matériel
Marie LEDUGNE	

EXCUSES

Jean-Luc VELATI	Responsable Bateaux
Frédéric ROUSSEAU	Président adjoint
Philippe SAHM	Trésorier adjoint

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le : vendredi 11 avril 2014

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du CR Réunion du 24 janvier 2014....*
2. *Information du Président*
3. *Technique (JM.Siomi)*
4. *Bilan TIV*
5. *Sortie Mer (MN.Renard)*
6. *Secrétariat (M.Pleut)*
7. *Point financier (MN.Renard)*
8. *CR station gonflage*

1. Approbation de CR du CA du 24 janvier 2014 :

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

2. Diverses informations apportées par le Président

- Le club compte 116 adhérents à ce jour / 120 adhérents à la même date en 2013.
- Laurent RACHET visitera à Bellegarde sur Valserine une fosse piscine de 20m le week-end prochain. Il sera invité pour l'inauguration en septembre prochain.
- Suite aux élections, le responsable Sport du conseil municipal d'Aix va changer : Michel FRUGIER est remplacé par Pascal PELLER.
- Un stage de découverte de la plongée souterraine était organisé à Bourg St Andréol : 3 plongeurs du club y ont participé. Tout s'est bien passé.
- Les travaux de la piscine sont en retard : celle-ci sera donc fermée tout le mois d'avril et jusqu'à mi-mai. Le groupe apnée du mercredi est arrêté, celui du lundi (compétiteurs et apnéistes du lundi) est accueilli par le club de Chambéry Plongée à la piscine de Chambéry le mardi soir jusqu'à fin avril. A partir du mois de mai les entraînements se feront au lac.
- Début octobre le club disposera à la piscine d'un nombre de lignes d'eau plus important que par le passé : le club pourrait ainsi démarrer la plongée enfant de septembre à décembre et la préparation N1 de mars à mai. De janvier à février des activités subaquatiques (par ex le tir sur cible) seront envisageables. Pour résumer, le club disposera de 3 soirées à la piscine (lundi mercredi jeudi), ce qui permettra de mieux répartir les activités.
- le CASA (club de plongée de l'Ain) viendra au club le samedi 31 mai (matin et après-midi) et le dimanche 1er juin(matin). Les volontaires pour les accueillir seront les bienvenus : 2 pilotes bateau et un volontaire pour le gonflage si possible.
- Il n'y aura pas de subvention CNDS : il sera important de redémarrer la piscine enfants dès septembre prochain pour obtenir celle de l'année prochaine.
- Le montant de la CALAS pour sa vente a été défini, il sera communiqué ultérieurement.

- Dans le local matériel les travaux sont finis : des volontaires sont attendus pour redescendre le matériel samedi 12/04 après la plongée à partir de 17h.
- Un devis a été demandé à Édouard ERNOULD pour un nouvel ordinateur.
- Remplacement de l'armoire réfrigérante pour les boissons : le compresseur est mort. Le club est preneur pour toute proposition d'acquisition d'une nouvelle armoire à un prix intéressant.

3. Technique (JM.Siomi)

- Une réunion avec un certain nombre d'encadrant a eu lieu pour évaluer les problèmes de motivation et d'investissement au club. Une réflexion est en cours avec comme axe de travail une simplification et un assouplissement du règlement de l'activité plongée.

4. Bilan TIV

- TIV des blocs personnels en janvier : 141 blocs enregistrés (air : 97 et Nitrox : 44) 117 blocs ont été traités, 111 acceptés, 6 requalifiés. 24 n'ont pas été présentés.
- Le club garde depuis plus de 5 ans les blocs (15 l) de 3 personnes qui ne viennent plus au club. Ils ne sont plus inspectés et le club enverra un courrier recommandé aux propriétaires respectifs. Sans réponse, ces blocs deviendront propriété du club.
- Ceux qui ne sont pas venus présenter leur bloc recevront aussi un courrier pour leur demander de le récupérer.

5. Sortie Mer (MN.Renard et M.Ledugne)

- 14 personnes se sont inscrites : pour bénéficier d'un tarif aménagé il fallait 15 plongeurs minimum. Il reste encore 16 places et le voyage est maintenu.

6. Secrétariat (M.Pleut)

- Martine PLEUT rappelle que pour une adhésion au club le certificat médical n'est nullement obligatoire. Le règlement intérieur précise l'obligation du certificat en cours de validité pour la pratique des activités subaquatiques proposées par le club, pas pour l'adhésion.

7. Point financier (MN.Renard)

- Compte courant : 8015,51€ Livret : 20406,52€
- livret A : 106,96 €

8. Compte-Rendu du groupe station gonflage

- Le groupe de travail a étudié les améliorations et les évolutions susceptibles d'être réalisés au niveau de la station pour les différents types de gonflage (Air, Nitrox à 32%, Nitrox à 50% et Trimix). Un CR a été établi, présenté au CA et sera diffusé aux membres du CA.

Clôture de séance à 21h40

La prochaine réunion aura lieu au club le mercredi 30 avril à 20h00: